Vol. XV. Saint-Boniface, Manitoba, 9 Septembre 1886 No. 47.

ABONNEMENTS :

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à

EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS

L'ECOLE DU VILLAGE.

Au jardin, sur les feuilles vertes,
Le soleil peint ses vifs décors,
Et, par les fenêtres ouvertes,
L'air tiède arrive du dehors.

Ici, tout près, dans le bocage,
La voix criarde des pinsons
Vient mêler son bruyant ramage
Au sourd murmure des leçons.

Assis dans la salle, immobiles
Sur leurs bancs durs et sans appuis,
Les pauvres écoliers, dociles,
Penchent leurs regards allanguis,

Les uns épellent le mystère
Etrange de leur A. B. C.,
D'autres rêvent sur la grammaire
Qu'ils bredouillent d'un ton lassé.

Tous ont la figure pensive
Et sérieuse des chercheurs ;
Cependant, qu'une mouche arrive,
Leurs yeux s'allument de lueurs.

Malgré l'attrait du syllabaire
Et les substantifs séduisans,
La mouche a suffi pour distraire
Ces graves têtes de dix ans.

On s'entre-regarde, on s'agite,
On parle. Le maitre, qui lit,
Frappe avec sa règle : De suite,
Le silence se rétablit.

Les petits reprennent l'ouvrage
Sous l'heure trop lente à courir ;
Ils attendent, oiseaux en cage,
Qu'on leur permettre de sortir.

NAPOLEON LEGENDRE.

PENSEES.

On répare quelquefois le mal qu'on a fait, jamais celui qu'on a dit.

L'homme est toujours reconnaissant des services qu'on va lui rendre.

Pensez aux maux dont vous êtes exempt.

La voix qui sort de la poitrine de tout un peuple est toujours entendue.

On confie à ceux qu'on aime ce qu'il y a de plus délicat dans le bonheur.

Le vrai bonheur, la vraie destinée de l'homme se trouve, sans contredit, dans les affections du cœur, nullement dans les hautes positions ou dans les grands savoirs.

Les femmes qui tombent n'ont pas de juges plus sévères que leurs complices.

L'abnégation passionnée et l'entrain de dévoûment sont la vertu spéciale et la gloire des femmes.

La vie ressemble à la mer qui doit ses plus beaux effets aux orages.

Il faut écrire le plus possible comme on parle et ne pas trop parler comme on écrirt.

Qu'est-ce que les jouissances de l'esprit quand le cœur est torturé ?

Un article a mediter.

" Il y a des personnes qui, se ventant d'avoir un esprit positif, ne voient dans l'éducation que la préparation à une profession déterminée. Pour celles-là, tout devient facile. On divise l'humanité en un certain nombre de portions qui n'ont que peu d'idées communes, dont les intérêts sont en opposition, qui même ne savent ni s'apprécier réciproquement ni se comprendre ; on réduit une créature qui devait être homme, à être tout bêtement un ingénieur, ou un architecte, ou un médecin ou un trafiquant.

Il pourra être habile dans la pratique de son art, mais je le défie d'être jamais autre chose qu'un ingénieur sans idées, un architecte sans goût, un médecin sans entrailles. Je vois bien que vous lui avez donné des professeurs de dessin, de chimie et de mathématique ; mais où est le maître ? Ils lui apprennent chacun leur science : et la vie, qui la lui apprend ? on le fait étudier ; le fait-on penser ? Lequel de ces spécialistes est chargé de développer, de régler sa sensibilité ? En un mot, vous faites quelque chose pour l'instruction ; mais l'éducation, où est-elle ?

Quand Dieu vous fait la grâce de vous donner un enfant, il vous charge avant tout d'en faire un homme. Vous lui donnerez ensuite un métier, parce qu'il le faut ; mais songez bien, comprenez bien que plus vous aurez développé en lui les qualités de l'homme, plus il sera propre à acquérir une habilité particulière dans sa profession, et à y trouver le bonheur.

Quand je saurai par des indices certains à quoi mon fils est le plus propre, je le dirigerai de ce côté-là ; mais je sais d'avance qu'il a une autre carrière que sa carrière professionnelle. J'appelle celle-là la carrière humaine ; et c'est à elle que je pense avant tout, si je suis un père.

Je veux que les professeurs de littérature, qui mettent dans les mains de nos enfants un Homère, un Virgile, un Corneille, un Gœthe, les exercent à discerner ce qui est grand, à courir à ce qui est vrai, à comprendre le dévouement, à aimer le sacrifice, de sorte qu'en arrivant dans la classe de philosophie pour y étudier les origines de l'homme et les principes de la morale, ils ne se croient pas dans un monde nouveau, mais reconnaissent, sous cette forme plus sévère, la substance et la source de vérités et de sentiments dans le commerce desquels ils ont constamment vécu.

Les générations que nous avons à former auront une tâche plus grande que celle de leurs pères ; elles se heurteront à des difficultés qui sont énormes aujourd'hui, et qui grandissent chaque jour sous nos yeux. Je sais bien que nous sommes nés à peu de distance des âges de sang, et que nous avons connu nous-mêmes à plusieurs reprises les luttes fratricides ; mais il y avait encore au milieu de nous des débris solides d'un monde détruit ; il y avait des croyances qui semblaient indestructibles ; il y avait des résignations, des fidélités que nous ne trouverons plus.

La grandeur des périls sera pour eux dans l'immensité des problèmes. Nous ne les aurons pas suffisamment armés en leur donnant la science.

Il faut qu'ils sentent grandement, qu'ils voient de haut, qu'ils mettent de l'avenir dans leur pensée et de l'éternité dans leur vouloir. S'ils sortent sceptiques de nos mains, ils en sortent comme des victimes destinées pour le sacrifice.

Ils auront besoin d'être des hommes et plus que des hommes pour remettre de l'ordre dans les ruines que nous avons accumulées. Faites-les savants, j'y consens, je le veux : mais faites-les croyants et vaillants. Eclairez-les, mais enflammez-les. Qu'ils sachent que la vie leur est donnée pour aimer, pour servir l'humanité et la patrie, et accomplir le devoir, à tous risques et à tous prix, sous l'œil de Dieu.—JULES SIMON.

Les Nez.

Le nez est géographiquement situé au milieu de la figure, entre et au-dessous des yeux et sa base est de niveau avec le bout de l'oreille. C'est un organe indispensable. Chacun y fait bien attention parce qu'il est difficile à plaire. Des milliers d'hommes sont employés pour fabriquer des parfums qui puissent les satisfaire.

Il n'y a pas deux nez qui se ressemblent. Toujours existe quelque marque ou modification de forme qui les font différer. Cependant, les naturalistes ont établi quatre grandes classes : le nez Romain, le nez grec, le nez aquilin et le nez retroussé. Un nez qui a un pouce de long est convenable, et donne une grande dignité d'expression à celui qui le porte ; l'on prétend même qu'il indique de bonnes qualités chez son propriétaire. Qulque soit la forme du nez, chacun est obligé de le porter. Ce n'est pas comme un chapeau, qui, s'il ne va pas bien, peut être changé. Victor Gerardin peut vous certifier la chose. Le nez est volontaire et veut rester à la place où il se trouve.

Le nez grec est l'idéal, avec des narines bien coupées droites, comme par un sculpteur, et indique élégance et intelligence. L'on trouve ce nez chez Apollon, Vénus, Mercure et autres personnages mythologiques, Alexandre le Grand était un Grec et portait un nez grec avec un peu de romain.

Le nez Romain, n'est pas si bien formé au bout et indique que son propriétaire aime à savoir, pas pour lui-même, mais pour s'assurer une certaine autorité. Les sentiments de défense et d'attaque sont bien marqués. Tel était le nez de Jules César et César était un ambitieux.

Un nez large à la romaine indique aussi de l'audace et de l'entreprise. Voyez, par exemple, les hommes qui en portaient de pareils : Washington, Napoléon et Lincoln. La bataille de Waterloo était une bataille de nez : le nez romain de Napoléon contre celui de Wellington, qui indiquait la persévérance. Le nez de Napoléon aurait pu soutenir le terrible choc de cette fameuse bataille, si le nez synthétique de Wellington n'avait pas senti de loin la victoire et tenu jusqu'à l'arrivée de Blûcher, qui nous a fait perdre cette journée. Ainsi vous voyez que le nez a son importance dans ce monde. Nous pourrions nous étendre plus longtemps sur ce sujet, mais chacun sait que le nez est l'appendice qui dénote les qualités ou les défauts d'un homme ou d'une femme. Chez cette dernière, un petit nez bien proportionné, légèrement retroussé est agréable à voir, et sa propriétaire le sait bien. L'on dit même que Cléopâtre, qui, dans son temps, passait pour une beauté, avait le nez fin, mais retroussé.

Enfin, pour terminer, le proverbe dit que pour réussir dans une affaire, il faut AVOIR DU NEZ.

Longueur et profondeur des fleuves.

Les plus grands fleuves de l'Europe sont le Volga, qui a 3,340 kilomètres de parcours ; le Danube, qui en a 2,750 ; le Don, 1,780 ; Dnieper, 2,000 ; la Vistule, 960.

En Asie, le fleuve Young-tse-Kiong se promène à la surface du sol sur une étendue de 5,333 kilomètres, le Cambodge trace une courbe de 3,890 kilomètres ; le fleuve Amour, de 4,380 ; le Gange glisse ses eaux dans un lit de 550 mètres ; l'Euphrate, de 500.

Le Sénégal, en Afrique, accomplit un voyage de 1,125 lieues, en y comprenant le Niger, qui n'est qu'une continuation de ce grand fleuve. Le Nil a environ 970 lieues d'étendue.

Enfin, l'Amérique est sillonnée par les artères fluviales les plus grandes, les plus larges du monde entier. Le Mississippi fertilise les contrées qu'il traverses sur une longueur de 7,000 kilomètres environ, et la superficie de son bassin est d'environ 180,000 lieues carrés ; plus de sept fois la surface de la France. La largeur du grand fleuve américain est de 300 à 900 mètres, depuis le saut Saint Antoine ; de 2,500 mètres au confluent du Missouri ; et de 1,500 mètres à la Nouvelle-Orléans, au confluent de l'Arkansas. Sa profondeur est de 15 à 20 mètres au confluent de l'Ohio, et de 50 à 80 mètres entre la Nouvelle-Orléans et le golfe du Mexique. Sa vitesse est de 4 milles à l'heure, dans les temps ordinaires ; et au moment des fortes crues, il est très difficile à remonter. L'Orénoque a 575 lieues de parcours ; le fleuve de la Plata 800.

Mais plus puissant encore est le vaste courant de l'Amazone, qui s'unit aux eaux de l'Atlantique par un estuaire de 300 kilomètres. Tout est colossal dans ce fleuve, qui rend à l'Océan toute la pluie et la neige récoltées par un bassin de 7 millions de kilomètres carrés. Il est si profond que les sondes de 100 mètres ne peuvent pas toujours en mesurer les abîmes ; il est si large que les vaisseaux le remontant sur près de 1,000 lieues de distance, que l'horizon repose sur ses eaux en cachant ses rivages. C'est une véritable mer d'eau douce qui pendant les crues débite, avec une vélocité de 8,000, à l'heure, 244,000 mètres cube d'eau, c'est-à-dire, le volume d'eau que fourniraient à la fois 3,000 fleuves comme la Seine.

Le St-Laurent, au Canada, possède une grande largeur, mais peu de longeur.

Les coquilles d'imprimerie.

La coquille est, ainsi que le disait un jour un de nos confrères, le produit incestueux de la typographie et du hasard, à moins qu'elle ne soit due à la malice du compositeur.

Une interversion de môts, de caractères, au moment de la composition, et la coquille est commise. Il suffit de la substitution d'une simple lettre à une autre pour que l'idée exprimée soit non seulement dénaturée, mais qu'elle ait un sens diamétralement opposé.

Il est des coquilles légendaires. On peut lire dans une gazette du dix huitième siècle : " Le roi Louis XV est depuis huit jours dans la forêt de Fontainebleau ; hier, il s'est *pendu* dans la forêt," au lieu de perdu.

Nous nous rappelons avoir lu dans un journal judiciaire cette autre charmante coquille : " Le tribunal, trouvant la faute légère, ne condamne le pauvre diable qu'à huit jours d'*empoisonnement*."

Alphonse Karr avait écrit dans un de ses romans la phrase suivante : " La vertu doit avoir des bornes." On imprima : " La vertu doit avoir des cornes."

C'est le *Journal des Débats* qui fit dire un jour à Guizot, à la tribune : " Je suis à bout de mes farces," pour : " Je suis à bout de mes forces."

Une maison en construction, de cinq étages de hauteur, s'effondre subitement, ensevelissant les ouvriers. Tous sont retirés horriblement blessés. Le premier que l'on parvient à dégager est mort. Le reporter qui a rendu compte de cet accident lit le lendemain sa prose ainsi transformée : " Quant au dernier, lorsqu'on le retira des décombres, il avait cessé de *rire*," au lieu de " vivre."

Un journal de notre connaissance défendait un homme d'état et disait qu'on ne pouvait soupçonner " la pureté des intentions" de celui qu'il prenait sous son égide ;—le typographe ne trouva pas la phrase de son goût, nous supposons, et il composa la " pureté des intestins."

Nous pourrions citer une foule d'autres exemples. C'en est assez pour montrer la cocasserie de ces petits accidents typographiques,

Le Manitoba.

Jeudi, 9 Septembre 1886.

LA SITUATION.

Nous lisons ce qui suit dans le *Sun* de Winnipeg :

"La question de la domination française absorbe actuellement beaucoup d'attention dans Ontario. Peut-être que dans quelque temps une question semblable sera soulevée dans Manitoba."

L'époque n'est malheureusement pas aussi éloignée que parait le prévoir notre confrère, et c'est ce qui nous portait à mettre nos amis en garde la semaine dernière.

Les ennemis du gouvernement actuel font un effort suprême pour s'attirer les faveurs populaires. Rien de bien mal à cela si l'on se contente d'employer des moyens légitimes ; mais que de candidats plus hardis que scrupuleux et honnêtes ne se gênent pas d'essayer de soulever le fanatisme contre nous ! A leurs yeux, nous ne sommes que des accapareurs de places et de patronage ; nous n'avons aucun droit de parler notre belle langue française, et les actes officiels ne devraient être imprimés qu'en anglais. Telles sont les prétentions de ces patriotes qui se disent les sauveurs du pays, et qui désirent si ardemment être élevés au pouvoir.

Nous avons en mains des fragments de discours et de conversations qui nous permettent de juger les hommes par leurs actes et surtout par leurs intentions véritables à notre égard. Dans plusieurs assemblées à l'ouest, au nord et au sud-ouest de la province, nous avons fait les frais de discussions qui n'étaient pas des plus sympathiques de la part des ennemis du gouvernement. Encore une fois, nous avons les noms, et nous les publierons en temps opportun

Il est de la plus haute importance que nos amis s'unissent et s'étendent afin de faire disparaître dans nos rangs toute division qui serait de nature à diminuer nos forces et notre influence.

Nous sommes, comme qui que ce soit, intéressés à l'avancement et au progrès du pays, et nous y travaillons autant que qui que ce soit ; ce qui ne nous empêche pas cependant d'avoir à cœur de conserver ce qui nous est cher : notre religion, notre langue et nos droits.

Nous ne réclamons que ce qui nous appartient ; nous ne demandons pas de faveurs c'est la justice qu'il nous faut, et l'on doit se rappeler que lorsque la justice règne dans un pays c'est pour lui un gage assuré de paix et de prospérité.

EST-CE EN QUALITÉ DE FRANC-MAÇON ?

Un de nos aimables confrères, surpris de la "singulière déclaration" que nous avons faite, c'est-à-dire : que la visite de Sir John A. Macdonald à Saint-Boniface n'avait aucun caractère officiel, encore moins politique, nous demande si, par hasard, c'était en sa qualité de franc-maçon que Sir John aurait visité notre ville.

Heureusement, nous ne sommes pas initiés aux déplorables mystères de la franc-maçonnerie ! Nous ne pouvons pas, par conséquent, répondre, nous ne pouvons pas assurer que la ville qui a Saint-Boniface pour patron ne soit pas l'objectif des loges ou de leurs affiliés ; aussi, nous n'examinerons pas la chose à ce point de vue. Nous avons d'autant moins besoin de le faire qu'il y a des raisons bien évidentes, pour quiconque n'est pas aveugle, qui expliquent la visite du Premier Ministre de la Puissance au berceau du christianisme, sur les bords de la Rivière Rouge :

Il ne faut pas toute la science de l'érudit rédacteur de *La Vérité* pour savoir qu'il y a un archevêque à Saint Boniface ; que cet archevêque a joué et continue de jouer un rôle important dans les destinées de notre province ; ajoutons que cet archevêque, vénéré de ses ouailles, a su gagner l'estime des hommes publics, de quelque parti qu'ils soient. Tout le monde sait aussi que notre bien-aimé pasteur a, auprès de lui, des prêtres distingués sous tous les rapports, et en parfaite harmonie de vues avec leur Ordinaire.

Saint-Boniface a, de plus, l'avantage de posséder un collège qui frappe d'admiration tous les étrangers. Cette institution est sous la direction des RR. PP. Jésuites qui n'ont pas l'habitude de choyer les franc-maçons.

Saint-Boniface a des SS. de la Charité qui depuis 42 ans multiplient ici leur dévoûment pour soulager les pauvres et les malades, et qui, de plus, ont des établissements d'éducation qui ne le cèdent en rien à ce qu'il y a de mieux dans la province de Québec.

Ce que nous savons tous, Sir John A. Macdonald le savait, et il est venu offrir son respect à notre digne archevêque et à son clergé ; visiter et féliciter nos maisons d'éducation, et se convaincre par ses propres yeux, que le récit qu'on lui avait fait n'était pas exageré.

Sir John A. Macdonald a fait, pendant quelques heures, ce que Mgr O'Brien a fait pendant plusieurs jours ; ce que Sir Donald A. Smith a fait ces jours derniers aussi ; ce que Mgr McIntyre a fait lundi dernier, promettant de revenir encore. Sir John A. Macdonald a fait ce que l'hon. David Mills a fait le jour suivant, ce que les honorables MM. Foster et Bowell ont fait depuis ce que le Consul américain faisait hier en compagnie de distingués compatriotes, et ce que tant d'autres font presque chaque jour.

Nous prions notre confrère de ne pas s'étonner du respect témoigné à ceux que nous aussi nous respectons et aimons tant.

Il n'est pas nécessaire d'être franc-maçons pour venir nous voir. Saint-Boniface peut vivre, et on peut y être heureux sans que ceux qui y viennent impriment à leur visite un caraetère officiel, politique ou néfaste.

Que notre confrère suive tant de nobles exemples, et nous lui promettons un acceuil qui certainement lui sera agréable, et qui, nous l'espérons, nous gagneront ses sympathies et son concours.

RELIGION ET EDUCATION.

Suivant l'usage établi depuis longtemps dans Saint-Boniface, Mgr l'Archevêque a dit, mardi matin, la messe du Saint-Esprit pour implorer les lumières célestes sur tous nos établissements d'éducation, et ce, à la rentrée des classes.

Cette cérémonie est toujours bien touchante. C'est un beau spectacle de voir des centaines d'enfants conduits par ceux et celles qui ont voué leur existence à leur instruction, venir dans la maison du Seigneur implorer les lumières sans lesquelles la science humaine est vaine et trompeuse.

A l'autel un archevêque qui a fait de l'éducation de la jeunesse une des principales préoccupation de sa vie ! Au sanctuaire des prêtres dont quelques-uns ont vieilli dans l'enseignement, et qui tous y ont consacré une partie de leur existence ! Dans la nef des centaines d'enfants et leurs beureux parents, tous chantant avec un entrain admirable pour demander au Saint-Esprit de descendre sur eux !

Après la messe, Mgr l'Archevêque monta en chaire, et dit à la foule, dans un langage ému, quelques unes des joies, quelques-uns des mécomptes que la question de l'éducation lui avait prodigués. Tout impressionné du récit que Mgr McIntyre lui avait fait des difficultés de la question des écoles catholiques dans son diocèse, Mgr l'Archevêque trouva des paroles bien éloquentes pour dire au peuple de Manitoba en géneral et à celui de Saint-Boniface en particulier, que d'actions de grâces nous avons à rendre à Dieu pour tous les bienfaits que nous assurent les lois de l'éducation de notre province !

Les anciens du pays savent quelles luttes Sa Grandeur a soutenues sur cette importante question, et ce que nous lui devons pour les victoires remportées si glorieusement.

MGR McINTYRE.

Mgr McIntyre, évêque de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, est arrivé lundi matin et est parti mardi pour la Colombie Anglaise.

Aux sollicitations de Mgr l'Archevêque, Mgr McIntyre et MM. les abbés Macdonald et Gillies qui l'accompagnent, ont consenti à s'arrêter à Wappella pour voir les familles de (Crofters) colons écossais dont la plupart ne parlent que le gallic. Sa Grandeur et ses deux compagnons parlent cette langue ; aussi, il est facile de s'imaginer quelle sera la joie de ces braves gens en voyant un évêque et des prêtres leur donner les secours de la religion dans leur propre langue.

De la Colombie Anglaise, les vénérables voyageurs se proposent de passer en Orégon et dans les Californies, puis de nous revenir dans quelques semaines. Nous espérons alors jouir plus longtemps de leur présence à Saint-Boniface.

Mgr McIntyre a été compagnon de collège de Mgr Taché ; il est âgé de 69 ans ; jouit d'une santé parfaite, et porte dans toute sa personne le cachet des grandes vertus qui le distinguent, et de la haute dignité dont il est revêtu.

LE REV. PERE LECOMTE.

C'est hier soir que le Rév. Père Lecomte, O.M.I., a laissé Saint-Boniface définitivement. Il s'en va à Montréal ne s'arrêtant sur la route que pour donner la retraite du jubilé au Portage du Rat.

Nous nous faisons l'écho de toute la population en disant que nous regrettons son départ, et il n'en peut être autrement quand on pense au bien que le zélé missionnaire a accompli dans Manitoba.

Cette dernière retraite que le Rév. Père donnera dans l'archidiocèse de Saint-Boniface, sera la 15ème qu'il aura prêchée depuis le milieu de mai dernier.

Nos meilleurs vœux accompagnent l'infatigable prédicateur, et nous avons l'espoir qu'il nous sera encore donné de le revoir au milieu de nous et d'entendre son éloquente voix.

Les funérailles de la regrettée Sœur Marie-Misaël ont eu lieu vendredi à la Cathédrale.

M. l'abbé Jolys, curé de Saint-Pierre, fit la levée du corps et chanta le service assisté de M. l'abbé Réné, comme diacre et du Rév. Père Cahill, comme sous-diacre. L'absoute fut donnée par Mgr l'Archevêque.

Au chœur étaient présents Mgr l'Archevêque, les RR. PP. Maisonneuve, Ouellet et Leduc, O.M.I., les RR. PP. Lory et Lussier, S. J., et MM. les abbés Cherrier et Messiers. Les élèves du pensionnat de Saint-Boniface et celles de l'Académie Sainte-Marie assistaient aussi, de même qu'un nombre considérable des citoyens marquants de notre ville et de Winnipeg, tous venus pour rendre un dernier hommage à celle dont nous regrettons si vivement la perte, et témoigner de leur sympathie aux si dévouées et si dignes religieuses des SS. NN. de Jésus-Marie.

LES MINISTRES.

L'hon. G. E. Foster, ministre de la Marine et les Pêcheries et l'hon. MacKenzie Bowell, ministre des douanes, qui étaient allés à la Colombie Anglaise, sont de retour à Winnipeg depuis dimanche matin. L'hon. M. Royal qui les a accompagnés dans ce voyage est aussi de retour.

Un grand banquet a été offert à l'hon. Ministre de la Marine mardi, au *Queen's*, à Winnipeg. Etaient présents, l'hon. M. Bowell et nos principaux hommes politiques.

Ce voyage de l'hon. M. Foster est le premier qu'il fait à Manitoba et au Nord-Ouest. Il est enchanté du pays.

Les hons. Ministres sont partis hier soir pour retourner à Ottawa.

M. A. DE BOUCHERVILLE.

Nous avons appris avec plaisir la nomination de M. A. De Boucherville comme surintendant des écoles catholiques dans son pays natal, l'Ile Maurice.

M. De Boucherville est Canadien d'origine, son bisaïeul étant né à Boucherville, Qué. Il nous est singulièrement honorable et agréable de voir un compatriote (qu'il nous permette de lui donner ce titre) combattre si vaillamment sous les feux des côtes orientales d'Afrique pour les causes sacrées que nous défendons ici, au milieu des frimas du *Far West* de l'Amérique.

NOTES HISTORIQUES.

De 1816 à 1818.

(Suite.)

M. Provencher se hâta d'écrire à Monseigneur Plessis, aussitôt après son arrivée à la Rivière-Rouge pour lui faire connaître, l'heureuse issue de son voyage et la joie que causait la présence des prêtres à tous les gens du pays ; sa lettre est datée du 21 juillet. Il annonce qu'il a déjà choisi la place pour bâtir une chapelle :

"La place de l'église est belle, elle est située vis-à-vis les Forts du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson qui sont éloignés l'un de l'autre de huit ou dix arpents et à une quinzaine d'arpents du Fort Douglas. Cette place de l'église est distante de notre domaine d'une vingtaine d'arpents. Il n'y a pas de Sauvages ici pour le moment ; tout le monde parait content de notre arrivée, et tous semblent désireux de profiter de nos instructions.

"Les provisions de viande sont abondantes; la vache a été commune et proche durant tout l'hiver, et ce printemps le blé, l'orge, les patates sont magnifiques"

Malgré sa belle apparence, il ne faut pas croire que la recolte aurait pu donner de quoi fournir du pain à toute la colonie. Dans ces années-là, à la Rivière-Rouge, on semait à la pioche ; Lord Selkirk n'avait pas encore introduit dans le pays les instruments aratoires ; les champs cultivés n'avait guère plus d'étendue que les carrés d'un jardin ; on semait plus pour avoir de la semence pour une autre année que dans l'espérance de manger les fruits de son travail. Mais cette récolte était d'autant plus précieuse pour le pays qu'elle coûtait un travail plus pénible au cultivateur, et qu'il était très difficile d'y importer des grains de semence

La destruction presque complète de cette récolte fut une des premières épreuves de M. Provencher et de son compagnon. Le trois du mois d'août des nuées de sauterelles s'abattirent sur une très grande étendue du pays et détruisirent les grains et les légumes ; puis, outre les ravages qu'elles causèrent, cette année-là, elle déposèrent en terre une multitude d'œufs, qui devaient produire au printemps une nouvelle génération de sauterelles. Ainsi, non-seulement l'espoir de l'année 1818 s'envolait avec les insectes, mais de plus l'espoir de l'année suivante. Une des grandes privations pour M. Provencher pendant les commencements de sa vie de missionnaire, fut de n'avoir point de pain à manger. On sait ce qu'était la nourriture du pays à cette époque: on n'avait que de la viande sèchée et pilée sans aucun assaisonnement. Ceux qui ne sont pas habitués à ce genre de nourriture en souffre beaucoup ; et il y en a qui ne s'y habituent jamais. M. Provencher était de ce nombre.

Après avoir déposé des œufs en terre les sauterelles s'envolèrent, laissant juste assez de blé et d'orge pour ensemencer les terres le printemps suivant.

"Nous sommes traités avec beaucoup d'égards et de politesses, dit M. Provencher, dans une autre lettre. Nous mangeons à la table du gouverneur de la colonie, mais il nous faut prendre part aux privations du pays ; on ne voit sur la table ni pain, ni légumes mais uniquement de la viande de bison sèchée au soleil ou du poison ; il n'y a ni lait, ni beurre, ni sucre, souvent même il n'y a point de thé."

Le premier dimanche après leur arrivée les deux missionnaires voulurent donner toute la solemnité possible à la première messe chantée ; ils ornèrent de leurs mieux le petit autel élevé dans la salle que le gouverneur avait mis à leur disposition au Fort ; un canadien des Trois-Rivières, du nom de Corbin, voyageur à la Rivière-Rouge, ayant une connaissance passable du plein-chant, et possédant une bonne voix, se trouva capable de remplir l'office de chantre. (1) M. Provencher fit le sermon.

M. Dumoulin disait à Mgr Plessis, au mois de septembre : "Depuis notre arrivée ici, nous ayons chanté la messe et les vêpres tous les Dimanches."

Le logement offert aux missionnaires dans le Fort ne pouvait servir que pour peu de temps ; il était trop étroit pour y réunir les gens non-seulement le dimanche, mais aussi pour les catéchismes ; il fallait penser à bâtir une maison pour passer l'hiver. M. Provencher invita les gens à venir s'entendre avec lui afin de couper et préparer le bois nécessaire à la construction d'une chapelle. Il y avait peu de monde capable d'aider les missionnaires dans ce travail. Tout manquait dans le pays; point d'outils, point de charpentiers, peu de matériaux convenables. Les missionnaires furent obligés d'exercer tous les métiers. Heureusement, le bois de construction pouvait se trouver dans le voisinage, car toute la pointe où s'élève aujourd'hui la ville de Saint-Boniface était couverte de grands arbres.

Il parait que les colons montrèrent beaucoup de bonne volonté, malgré leur pauvreté, car à la fin d'août M. Provencher écrit à Mgr Plessis :

"Notre maison se taille; elle aura cinquante pieds sur trente; nous n'en rendrons qu'une partie logeable cet automne ; le reste demeurera vaste pour servir de chapelle. Une petite maison bâtie auprès de la nôtre servira à loger les hommes ; nous l'avons trouvée toute construite. On a de la difficulté à trouver du bon bois pour faire de la planche. Il n'y a pas de pin, il faut se servir de tremble ; je pense couvrir ma maison avec cette mauvaise planche. Du bardeau que nous pourrons faire avec du chêne en allant le chercher loin serait ce qu'il faudrait pardessus la planche de tremble, mais nous n'avons pas de clous à bardeau, et il n'y en a pas au Fort de la Compagnie ; il faudrait attendre deux ans pour en avoir. Si on pouvait nous envoyer de bons ouvriers l'année prochaine, ils serviraient pour travailler à construire une grande chapelle Il la faudrait au moins de 70 pieds pour qu'elle put loger tout le monde pendant plusieurs années."

(1) NOTE :—Ce M. Corbin était venu à la Rivière-Rouge avec Lord Selkirk, en 1817.

(A Continuer.)

PERSONNEL.

Nous avons appris avec un bien vif regret que M. Noé Chevrier était retenu par la maladie à sa résidence, à Winnipeg.

Madame S. A. D. Bertrand est allée en province de Québec, en promenade dans sa famille.

M. J. Ernest Cyr, député de Sainte-Agathe, est revenu avec sa famille après un séjour de huit mois aux Etats-Unis. Comme tant d'autres qui nous avaient laissés et nous sont revenus, M. Cyr préfère notre province à n'importe quel endroit, soit en Canada ou aux Etats-Unis. Madame Cyr est surtont très-heureuse de revoir Saint-Boniface.

M. Paul Royal, fils de l'hon. M. Royal, est parti hier soir pour Montréal, où il va continuer ses études medicales à l'Ecole Victoria.

M. F. X. Bessette avec sa famille est retourné se fixer à Montréal.

Madame Juge Dubuc est partie dimanche pour aller passer quelques semaines dans sa famille, en province de Québec. Plusieurs amis sont allés la saluer à la gare et lui souhaiter bon voyage.

M. E. Deville, Arpenteur Général est à Winnipeg. Il se rend à la Colombie Anglaise pour conduire l'examen des arpenteurs de la Puissance qui doit y être tenu prochainement.

M. J. B Daoust, M. P., revenu des côtes du Pacifique samedi, s'est mis en route dimanche pour l'Est.

Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de M. l'Echevin Jeannotte et de M H. Paradis, chef de police, de Montréal. Ces Messieurs sont restés assez longtemps ici pour se convaincre de la beauté et des avantages de notre pays. Ils sont partis vendredi pour Montréal.

M. Wm Allan a donné sa démission comme chef de gare en Saint-Boniface. Il s'en va en province de Québec remplir les même fonctions encore sur le Pacifique ou sur le Grand Tronc. Il est remplacé par M. John Hearn.

Nous avons été heureux de faire la connaissance de M. le Sergent-Major Bradley, de la Police à cheval du Nord-Ouest. M. Bradley vient d'Edmonton, et il est en congé.

Melle Massé qui est allée passer ses vacances à Montréal, était de passage ici, ces jours dernier, en route pour Fort Ellice où elle a charge de l'école catholique.

M. Thomas Bernier, père de M. T. A. Bernier, surintendant de l'éducation, chez qui il était en visite depuis quelques jours, est retourné chez lui, à Saint-George d'Henryville, Qué.

—M. et Mme David Rioux sont arrivés ce matin à Saint-Boniface pour y demeurer.

Nouvelles Religieuses.

—M. Elie Rocan, fils ainé de M. Maxime Rocan, de Winnipeg, est parti la semaine dernière pour Montréal. M. Rocan qui se destine à l'état ecclésiastique devra entrer au Grand Séminaire de Montréal pour commencer ses études théologiques.

—Mgr Dupont des Loges, évêque de Metz, France, est mort, le 18 août à deux heures du matin ; il était né à Rennes le 11 novembre 1804 et était évêque de Metz depuis le 27 janvier 1843.

Quand, à la suite de la triste guerre de 1870, son diocèse devint allemand, Mgr de Metz s'enferma dans son deuil et il refusa toutes les avances que lui fit la Prusse.

Depuis cinq années, Mgr de Metz avait pour condjuteur Mgr Fleck qui lui succède de plein droit.

—La paroisse de Sainte-Rose, Qué., a solennellement célébré, le 31 août, le troisième centenaire de la naissance de sa patronne : Sainte Rose de Lima.

—Le Dr T. Sauriol, maire de Saint-Bruno et préfet du comté de Chambly, Qéu., vient d'entrer au séminaire deSainte-Teérèse pour y étudier la théologie. Il est âgé de cinquante ans, veuf depuis un an et demi.

CHOSES ET AUTRES.

—L'escadre anglaise dans l'Atlantique a reçu ordre de prêter main forte aux autorités canadiennes pour protéger nos pêcheries.

—La pêche aux perles se pratique sur les côtes de la basse Californie. Pas, moins de 1,000 employés sont occupés à retirer de la Paz les belles perles noires du commerce. A leur valeur première, la production annuelle de ces perles est de $500,000. On trouve aussi les perles dans des huîtres que l'on pêche à six milles du rivage, à des profondeurs de 10 à 25 brasses d'eau et depuis le mois de mai jusqu'à novembre.

—Le gouvernement impérial a formellement annoncé qu'il avait l'intention d'établir un service régulier de malles entre l'Angleterre et les Indes par la voie du Canada. Lord Salisbury et ses collègues remplissent ainsi la promesse qu'ils avaient faite à sir John Macdonald lors de son dernier voyage en Europe, et notre chemin de fer du Pacifique va rivaliser désormais avec la voie de Suez. On reconnait, aujourd'hui, en Angleterre, que notre grande voie ferrée, dont on n'a daigné s'occuper que lorsqu'elle a été achevée, est d'une utilité générale pour l'empire colonial de l'Angleterre, non seulement au point de vue des communications postales mais aussi au point de vue commercial et au point de vue militaire.

—Les recettes brutes du chemin de fer canadien du Pacifique en juillet dernier se sont élevées à $998,348.36 ; les dépenses d'exploitation à $540,126.21 et les profits nets à $458,221 14. Pour le temps écoulé du 1er janvier au 31 juillet dernier les chiffres correspondants sont $5,158,691.34, $3,406,-854.14 et $1,751,837.20.

En juillet 1885 les profits nets furent de $445,378.66 et du premier janvier au 31 juillet 1885 ils formèrent un total de $1,-559,986.62.

Augmentation pour juillet $12,643.49 ; augmentation pour la période de six mois, $191,850.58.

Les recettes brutes pour juillet comprennent un item de $49,421.00 pour transport de matériaux de construction contre un item de $127,776 00 pour les mêmes fins durant juillet 1885.

—Les journaux de Montréal nous disent que le fameux prisonnier de l'Etat, qui a nom Louis Viau n'entend pas, parait-il, rester au bagne les trente et quelques années qu'il lui reste à purger de ses deux dernières sentences.

On a annoncé l'autre jour que ce rusé gaillard avait cru devoir abjurer la religion catholique pour embrasser le protestantisme. Il doit avoir une idee, s'était dit le préfet en apprenant cette singulière détermination du remuant forçat. Et il le fit surveiller de près. Le chat ne tarda pas à sortir de la poche ; ce n'est point cela, c'étaient des lettres qui passaient des poches de Viau dans celles d'un garde protestant qui lui les faisait remettre à des gens du dehors. Et c'était pour rencontrer facilement le garde protestant que Viau était devenu protestant ; les rencontres avaient lieu à la chapelle des protestants.

Le garde a été renvoyé, et Viau, qui n'a jamais eu foi au dogme protestant, est redevenu catholique, du moins catholique, en apparence.

—Voici un tableau de la mortalité à Montréal par rapport à la population depuis 1872 jusqu'en 1885.

	POPULATION	MORTS	MOYENNE PAR 1,000
1872	120,759	4,513	37 36
1873	123,717	3,716	30 03
1874	124,745	4,520	36 23
1875	129,840	4,328	33 33
1876	133,000	4,557	34 26
1877	134,500	4,715	35 05
1878	135,000	4,119	30 51
1879	135,[illegible]00	3,704	27 43
1880	140,000	3,767	26 9[illegible]
1881	143,000	3,888	27 18
1882	144,000	3,906	27 2
1883	150,000	3,849	25 60
1884	162,959	4,358	26 74
1885	167,501	7,825	46 81

L'augmentation notable des mortalités pour l'année dernière est due à l'épidémie.

—Le capital placé en propriétés forestières et scieries au Canada est estimé à la somme de$35,000,000 : la production annuelle à $38,000,000 et le montant annuel de la manœuvre à $20,000,000.

Depuis plusieurs années les exportations de bois ont formé une des principales branches du commerce du pays et dans ces derniers temps, ce commerce s'est développé très rapidement, la valeur des exportations s'étant élevée de $13,797,259 en 1879, à $27,291,083, en 1884.

La comsommation annuelle du bois pour les usages industriels atteint un chiffre vraiment étonnant ; le dernier recencement énumère trente-quatre industries se servant en tout ou en partie de bois comme matière première, en comprenant un total de 17,677 établissements produisant des articles manufacturés estimés à $95,070,-828.

—Ce qui suit est un état du revenu et des dépenses au compte du fonds consolidé du Canada jusqu'à la date du 31 août :

Douanes	$1,861,228
Accise	376,153
Bureaux de poste	137,687
Travaux publics, y compris les chemins de fer	367,368
Divers	143,929
Total	$2,886,365
Revenu au 31 juillet 1886	2,503,053
Total	$5,389,418
Dépenses	$2,055,657
Dépenses au 31 juillet 1886	2,946,220
Total	$5,001,877

Comparé avec la même période l'an dernier, le revenu accuse une augmentation de $383,489 pour le mois d'août et de $553,850 pour les deux premiers mois de la'nnée fiscale. Les dépenses montrent une diminution de $1,165,220 comparées à celle du mois d'août l'an dernier, et une diminution de $1,213,301 pour les deux premiers mois de l'année fiscale.

—D'après les derniers rapports officiels, Il y a environ 700,000 cultivateurs en Canada, et le produit total de leur travail est évalué annuellement à : 149,000,000 de minots de céréales, 104,000,000 de minots de légumes ; 106,000,000 de livres de beurre et de fromage ; 13,000,000 minots de pommes ; 4,000,000 de livres de raisin et 5,000,000 de tonnes de foin. Ce dernier chiffre ne comprend pas les milliers de tonnes de foin récolté dans le Nord-Ouest.

Sur l'immense étendue de la confédération il y a 50,000,000 d'acres de terres non occupées ; 22,000,000 d'acres défrichés en totalité ou ensemencés ; et 6,000,000 d'acres en pâturages, sans compter les immenses prairies du Nord-Ouest ; qui s'étendent sur une surface de 300 lieues, de Winnipeg aux Montagnes-Rocheuses.

Le bétail est évalué 900,000 cheveaux, 200,000 poulains, 2,000,000 de bêtes à cornes et 1,500,000 vaches laitières, 1,500,-000 porcs, 3,000,000 de moutons qui produisent 12,000,000 de livres de laine.

L'exportation du bétail a pris une très grande extention. En 1874 elle n'était que de 40,000 têtes valant $1,000,000 ; en 1880, elle a atteint 55,000 têtes valant $1,800,000 ; en 1885, le Canada a exporté 144,000 têtes d'une valeur de 6,800,000.

Pour les chevaux, l'exportation s'est élevée de 5,400, en 1874, à 12,000 en 1885, celle des moutons s'est élevée de 250,000, en 1874, à 304,000 en 1884.

L'exportation des œufs a dépassé 11,-000,000 de douzaines, représentant $2,-600,000.

Enfin, le Canada a exporté l'année dernière 2,000,000 de livres de miel.

Chronique Locale.

—Le trafic sur le Pacifique continue d'augmenter.

—La capacité de l'élévateur de la Cie de la Baie d'Hudson est de 50,000 minots.

—Il est question d'organiser une société de construction dans Saint Boniface.

—M Edouard Guilbault a ouvert une boutique de ferblantier au même endroit où était M. Gaspard Longpré, dans le bloc Royal.

—La vente pour taxes des lots de la municipalité de Montcalm se fera ici, à l'hôtel-de-ville, le 20 octobre prochain.

—La révision de la liste des électeurs pour la division électorale de Saint-Boniface sera faite par l'hon. Juge Prud'homme le 5 octobre prochain à l'hôtel de ville.

—La Batterie de Winnipeg est à faire ses exercices annuels. Les tentes ont été élevés sur le côté ouest de la Rivière Rouge près de la maison du Club des Rameurs de Winnipeg.

—Par toute la province, les acheteurs de grains se préparent à leur commerce. Les élevateurs et les entrepôts sont mis en bon ordre ainsi que les moulins à farine avant que les opérations ne commencent activement.

—La vente des lots de la municipalité de Cartier pour arrérages de taxes, aura lieu à l'hôtel-de-ville de Saint-Boniface, le 18 octobre prochain. Les intéressés peuvent voir sur notre 3me page la liste des terrains qui seront mis à l'enchère.

—L'enquête qui s'est faite à Winnipeg, contre le chef du département du feu, M. W. O. McRobie, s'est terminée par un verdict que les charges qui ont été faites contre cet officier n'ont pas été prouvées, et il a été réintégré dans ses fonctions.

—Nous avons eu, dimanche soir, la plus forte pluie de la saison L'eau est tombée pendant plus de quatre heures en très-grande abondance. Ca été suffisant pour éteindre les feux de prairie, pour faire du bien aux légumes et faciliter les labours d'automne.

—Il est arrivé 225 émigrants pendant la semaine dernière :—lundi, 15; mardi, 7; mercredi, par train spécial, 30; jeudi, 40; vendredi, 21; samedi, 72; dimanche, 40. La plupart s'en sont allés dans l'Ouest, à Whitewood et le long du chemin de fer Manitoba & Nord-Ouest, tandis qu'un petit nombre est passé à la Colombie.

—La première assemblée générale de l'Association Laitière de Manitoba aura lieu à Winnipeg le 31 courant. Le président, M. Wagner, M. P. P., M. le Professeur S. M. Barré et autres devront adresser la parole.

Il faut espérer qu'un grand nombre de cultivateurs seront présents.

Chronique de la Province.

Saint-Charles.

1 septembre.—M. le professeur S. M. Barré nous a donné une conférence sur l'industrie laitière, il y a quelques jours. M. Barré a traité son sujet en maître; aussi, qu'il nous soit permis de féliciter l'hon Ministre de l'Agriculture de l'heureuse idée qu'il a eue de s'assurer les services d'un homme de la valeur de M. le professeur Barré pour aider au développement d'une industrie qui est appelée à devenir bientôt la plus importante dans cette province.

—La moisson est finie presque partout, et il y a des cultivateurs qui ont déjà fini leurs battages.

—On s'agite déjà beaucoup ici à propos des élections. Les adversaires de l'hon. M. Murray se donnent beaucoup de peine pour décider M. J. H. Ashdown à venir se faire battre à Assiniboia. Malgré qu'on ait, à plusieurs reprises, essayé de diviser le parti français, je me crois en position d'affirmer que pas un électeur d'origine française votera contre l'hon. M. Murray.

NAISSANCES

—A Winnipeg, le 2 courant, Madame Benjamin Morissette, une fille.

MARIAGE.

—En cette ville, le 6 courant, M. François Charron dit Ducharme, de Sainte-Anne, à Melle Clémence Bruce, de Saint-Boniface.

DECES.

—En cette ville, le 2 courant, Joseph-Alfred-Desiré, enfant de M. Pierre Gosselin.

MIS A L'ENCLOS.

Mis à l'enclos de la ville de Saint-Boniface, un cheval brun foncé avec une petite tache blanche dans le front, blessé à l'épaule droite, un licou en cuir dans la tête et âgée d'environ huit à neuf ans.

Le propriétaire est prié de venir le reclamer et de payer les frais encourus.

JOS COUTU,
Gardien d'Enclos.

Saint-Boniface, 9 Septembre 1886.
2ins.9,9.86.

AVIS

Dissolution de Société.

La société ci-devant existante entre les soussignés faisant affaires comme manufacturiers de savons sous le nom B. L. Wall & Cie., dans la ville de Saint-Boniface, est par les présentes dissoute de consentement mutuel donné le 24ième jour de Juin.

Toutes les dettes dues à la société et toutes les réclamations contre elle seront réglées par MM. Beck & McPhillips, avocats, de la cite de Winnipeg, Manitoba.

Daté ce 26ième jour d'août A.D. 1886.

J. LECOMTE,
F. X. BESSETTE.

Témoin:
Joseph-Arthur Prendergast.
3ins.9.9.86.

CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 5 novembre 1886, pour le transport des malles de Sa Majesté, sur contrat offert pour quatre ans, sur les différentes routes suivantes à compter du premier janvier prochain :

Butterfield et Workman, une fois par semaine, distance calculée 22 milles.

Bureau de Poste de Portage-la-Prairie et la gare de la Cie du Pacifique, douze fois par semaine, distance calculée 1 mille.

Bureau de Poste de Portage-la-Prairie et la gare du Manitoba et Nord-Ouest 12 fois par semaine, distance calculée ½ de mille.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions des contrats offerts, peuvent être vus, et des formules de soumission obtenues aux bureaux de poste de Butterfield et Workman et du maître de poste de Portage-la-Prairie.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des B. de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste, Winnipeg, 28 août 1886.
3ins.9.9.86.

N. D. BECK

Successeur de Royal & Prud'homme,

Avocat, Procureur, Solliciteur de la Compagnie de Prêt "Le Crédit Foncier Franco Canadien."

J. P. PRUD'HOMME,

NOTAIRE PUBLIC ET RÉDACTEUR D'INSTRUMENTS.

BUREAU :
No. 344, Rue Principale,
WINNIPEG.

Winnipeg, 9 Nov. 1882. jno.

Un Conseil aux Mères.—Etes-vous troublees la nuit et tenues éveillées par les pleurs et les gémissements d'un enfant souffrant de la dentition. S'il en est ainsi allez immédiatement chercher une bouteille du Sirop Calmant de Mme Winslow, pour la dentition des enfants. Son effet est inappréciable. Il soulagera immédiatement le petit malade. Mères, vous pouvez compter sur lui il n'y a pas a se méprendre à ce sujet. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, règle l'estomac et les intestins, guérit les coliques, amolit les gencives, diminue l'enflammation et donne de la force et de l'énergie à tout le système. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants, est agréable au goût, et la prescription est donnée par un des plus vieux Médecins des femmes et nourrices dans les Etats-Unis. Il est en vente chez tous les Droguistes du monde entier. Prix vingt cinq centins la bouteille.

Demandez le sirop Calmant de Mme Winslow, et n'en prenez pas d'autre sorte.
an.13.5.86.

LOTERIE NATIONALE

— DE —

M. le CURE A. LABELLE

VALEUR DES LOTS

Première Série - $50,000.00
GROS LOT, $10,000
Deuxième Série - $10,000 00
GROS LOT, $2,500

GRAND TIRAGE FINAL

— DES —

LOTS

DE CETTE LOTERIE

Le 15 Septembre Prochain

Les Gros Lots seront tirés.

HATEZ-VOUS D'ACHETER VOS BILLETS !

COUT DU BILLET :
Premiere Serie............$1.00
Deuxieme Serie............25 cts

Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettre enregistrées, à LANGEVIN & GAREAU, Saint-Boniface. Envoyez 5 cts pour port et enrégistrement de l'envoi des billets. (Etats-Unis, 8 cts).
jno 16.3.86

JAMES E. P. PRENDERGAST,

Avocat, Rédacteur d'Instruments, etc., etc.

Bureaux :
AVENUE TACHE, SAINT-BONIFACE.

GEO. E. FORTIN,

Avocat.
No. 366, RUE PRINCIPALE,
WINNIPEG.
6m 18,6,85

Dr J. H. O. LAMBERT,

Médecin-Chirurgien—Accoucheur ;
Officier de Santé pour les Comtés de Lorette et Carillon.

Rue Notre-Dame, Saint-Boniface, voisin de l'hon Juge Dubuc. lan 14 1 86

INDUSTRIE LAITIERE.

M. S. M. BARRÉ,

Professeur d'Industrie Laitière à l'école d'agriculture d'Ontario, donnera des conférences, comme suit :

Sainte-Anne, salle du conseil municipal, jeudi, août 26 ;

La Broquerie, maison d'école, vendredi, août 27 ;

Rivière aux Rats, bâtisses du Comté, Samedi, Août 28 ;

Sainte-Agathe, bureau de poste, lundi, août 30 ;

Saint Norbert, village, mardi, août 31.

Morris, mercredi, 1er Septembre.

Gauthier, salle du conseil, jeudi, 2 septembre.

Gretna, maison d'école, vendredi, le 3 septembre ;

Hecla, maison d'école, (township 6, rang 14 ouest), mardi, le 7 septembre ;

Saint-Léon, maison d'école, jeudi, le 9 septembre ;

Saint-François-Xavier, maison d'école, près de l'église, lundi, le 13 septembre ;

Saint-Eustache, maison d'école, mercredi, le 15 septembre ;

Lac des Chênes, Hôtel de Cook, samedi, le 18 septembre

Chaque conférence commencera à deux heures de l'après-midi.

ADMISSION GRATIS.

Le conférencier traitera de l'industrie laitière domestique et de l'établissement de beurreries et de fromageries au sujet desquelles les plus amples informations seront données. Toute chance sera accordée à la discussion, et M. Barré se fera un plaisir de répondre à toute question sur le sujet.

Les cultivateurs et autres intéressés dans cette industrie sont cordialement invités à être présents.

Les Dames seront aussi les bienvenues.

Par ordre du Ministre de l'Agriculture, des Statistiques et de la Santé,

ACTON BURROWS,
Sous-Ministre.

Winnipeg, 11 août 1886.

MADAME BLAIS,

MODISTE.

COIN DES RUES TACHÉ ET DUMOULIN, ST. BONIFACE, MAN.

Etoffes à robes en grande variété.

Toute étoffe achetée chez Madame Blais sera taillée gratis, sur demande.

Ouvrages faits à bas prix.

Une visite est sollicitée.
lan 15 4 86.

LIBRAIRIE KEROACK,

Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Livres, papeteries, images, tapisseries objets de piété et de fantaisie, ornements, bronzes et argenteries d'églises, cadres, albums etc., etc. Fourniture de classes et de bureaux.

On sollicite la correspondance pour tout ce qui peut concerner le commerce de Librairie.

THOS. W. TAYLOR

Relieur et Manufacturier De Livres Blancs,

13, RUE OWEN

Porte voisine de l'imprimerie du *Times.*
WINNIPEG, Man.
9,3'8 1a

EXPOSITION PROVINCIALE

La Onzième Exposition Provinciale

qui aura lieu conjointement avec les expositions de l Association des Floristes "The Manitoba Pet Stock Club" et la Société des Arts de Winnipeg, sera tenue sous les auspices du

Bureau D'AGRICULTURE

— A —

Saint-Boniface, Manitoba

LES

28, 29 ET 30 SEPTEMBRE

ET LE

1er OCTOBRE.

Prix en argent offerts, $10,000

en sus des Médailles et des Diplômes.

Il y a des stalles fermées pour les chevaux et des abris confortables pour les autres animaux.

Les chemins de fer conduiront les voyageurs à cette exposition à une réduction de moitié aller et retour.

Voyez les affiches et les annonces pour détails relatifs aux trains spéciaux.

Les entrées ne seront reçues que jusqu'au 8 Septembre inclusivement. TARIF DES ENTRÉES $1.00.

Admission sur les tarrains - 25 Cts.

Pour les listes de prix, bulletins d'entrée et autres détails, s'adresser à

ACTON BURROWS,
Sec.-Trésorier du Bureau d'Agriculture



ECURIE DE LOUAGE.

RUE DUMOULIN.

En face de l'Hôtel Beauregard, Saint-Boniface.

M. Joseph Pélissier, propriétaire d'écurie de louage, de pension et de vente, donnera une attention spéciale aux chevaux et autres animaux malades qui lui seront confiés.

Saint-Boniface, 2 avril, 1884. lan 2 3 84

BATES & PARE,

(Membres de la Société des Ingénieurs de l'Ouest.)

SOLLICITEURS DE
BREVETS D'INVENTION,

Caveats, Marques de Commerce, etc.

204, Dearborn St.—Office 71 "Honoré Building," Chicago, Illinois.

Les seuls Français solliciteurs de brevets d'invention aux Etats-Unis.

Informations gratis,—
Correspondance sollicitée.

Branches d'affaires à Washington, D.C., (622 F St., N. W., P.O. Boîte 568.)—Montreal, Canada, 58 rue St. Jacques ;—San Francisco, Cal., 51 Beale St.
3m. 5. 8. 86.

NOTICE.

Sale of Lands in the Municipality of Cartier, in Arrears of Taxes.

By virtue of a warrant issued by the Chairman of the Eastern Judicial District Board of the Province of Manitoba, under his hand and the Corporate Seal of the said the Eastern Judicial District Board, to me directed and bearing date the first day of September, A.D. 1886, commanding me to levy upon the several parcels of land hereinafter mentioned and described in the Municipality of Cartier, for the arrears respectively due thereupon, together with costs.

I do hereby give notice, that unless the said arrears and costs be sooner paid I shall on Monday the eighteenth day of October next, at the hour of ten o'clock, in the forenoon of that day, at the Town Hall, in the Town of St. Boniface in the County of Selkirk, sell by public auction so much of the the said lands as may be sufficient to discharge the taxes and all charges incurred, in and, about the sale and collection of the same, as authorized by the Manitoba Municipal Act 1884, and amendments thereto.

AVIS.

Vente de terres pour arrérages de taxes dans la Municipalité de Cartier.

En vertu d'un mandat émané par le président du Bureau du District Judiciaire de l'Est de la Province de Manitoba, sous son sceing et sous le sceau du dit Bureau du District Judiciaire de l'Est, à moi adressé et daté le premier jour de septembre A.D. 1886, me commandant de prélever sur les divers lots ou lopins de terrain ci-après mentionnés et décrits, dans la Municipalité de Cartier, pour les arrérages de taxes respectivement dues sur iceux ensemble avec les frais.

Je donne, par les présentes avis, qu'à moins que les dits arrérages et frais ne soient auparavant payés, lundi le dix-huitième jour d'octobre prochain, à dix heures de l'avant-midi de ce jour, à l'Hôtel-de-Ville, dans la ville de Saint-Boniface, dans le comté de Selkirk, je vendrai à l'enchère telle quantité des dits terrains qui sera suffisante pour solder toutes les taxes, et les charges encourues dans et pour la vente et la perception d'icelles, tel qu'autorisé par l'Acte Municipal de Manitoba 1884, et ses amendements.

Description.	Arrears of Taxes.	Cost of Advert'g etc.	Total.	Patented or Unpatented
Lot 122 St. Norbert..................	2 76	2 00	4 76	Patented
Lot 17 St. Norbert, 155 acres............	29 04	2 00	31 04	do
Lot 625 St. Agathe, 113 acres............	40 20	2 00	42 20	do
Lot 639 St. Agathe, 149 acres............	33 70	2 00	35 70	do
Lot 43 St. Norbert, 69 acres............	13 11	2 00	15 11	do
Lot 44 St. Norbert, 221 acres............	43 24	2 00	45 24	do
Pt lot 45 St. Norbert, 3 chs. Sth 60 ac..	18 11	2 00	20 11	do
Pt lot 48 St. Norbert, 2 chs. Nth 1 mile 16 acres............	14 09	2 00	16 09	do
Lot 14 St. Vital, 144 acres............	14 09	2 00	16 09	do
Lot 99 St Norbert, 44 acres............	13 92	2 00	15 92	do
Pt lot 35 St. Norbert, 3 chs. Sth 68 ac..	15 12	2 00	17 12	do
Lot 563 St. Agathe, ½ acre............	46 12	2 00	48 12	do
Pt lot 101 St. Norbert from Red River back on the 3 miles Nth 5 acres........	12 82	2 00	14 82	do
Lot 585 St. Agathe, 217 acres............	77 40	2 00	79 40	Patented
Pt lot 35 St. Norbert, 2 chs. Nth 160 ac.	31 03	2 00	33 03	do
Pt lot 101 St. Norbert, 3 chs. Sth 21 ac..	26 57	2 00	28 57	do
Pt lot 100 St. Norbert, 2 chs. Sth from the Coulée to the great highway 5 ac..	26 34	2 00	28 34	do
Lot 597 Ste. Agathe, 160 acres............	23 61	2 0	25 61	do
Lot 16 St. Norbert 267 acres............	84 53	2 00	86 53	do
Lot 30 St. Norbert, 42 acres............	12 48	2 00	14 48	do
Lot 29 St. Norbert, 56 acres............	15 93	2 00	17 93	do
Lot 33 St. Vital, [illegible]				
Lot 607 Ste. Agathe, 174 acres............	72 51	2 00	74 51	do
Lot 69 St. Norbert, 331 acres............	77 86	2 00	79 86	do
Lot 6 St. Norbert, 159 acres............	36 00	2 00	38 00	do
Lot 51 St. Norbert, 106 acres............	34 68	2 00	36 68	do
Lot 109 St. Norbert, 20 acres............	15 93	2 00	17 93	do
Lot 31 St. Vital, 132 acres............	40 31	2 00	42 31	do
Lot 4 St. Vital, 275 acres............	63 31	2 00	65 31	do
Lot 67 St. Norbert, 223 acres............	79 41	2 00	81 41	do
Lot 7 St. Norbert, 159 acres............	50 08	2 00	52 08	do
Lot 18 St. Norbert, 100 acres............	31 97	2 00	33 97	do
Lot 555 Ste. Agaihe, 150 acres............	68 60	2 00	70 60	do
Lot 557 Ste. Agathe, 156 acres............	42 67	2 00	44 67	do
Lot 593 Ste. Agathe, 148 acres............	41 12	2 00	43 12	do

Dated at Winnipeg this first day of September A.D. 1886.

ARTHUR STEWART,
Secretary Treasurer.
Eastern Judicial District Board.
Box 1293, Winnipeg, Manitoba.

(No. 202) 36-40

TURNER & BLEAU,

IMPORTATEURS de QUINCAILLERIES et FERRONNERIES,

Coin des Avenues Taché et Provencher,

SAINT-BONIFACE.

A cet établissement l'on est assuré de toujours trouver un assortiment des plus complets et à des prix défiant toute concurrence. Entr'autres articles, les cultivateurs sont spécialement invités à venir acheter du FIL DE FER BARELÉ, directement importés de Montréal, et qui sera vendu à des prix très-réduits.

La célèbre PONDEUSE DE SYLVESTRE est aussi en vente chez TURNER & BLEAU. Cette invention est des plus efficace pour empêcher les œufs d'être mangés par les poules, les rats et les chats. Et en outre de avantages susdits, les œufs sont conservés frais et propres par cette pondeuse, et les couvées rapporteront cinquante pour cent de plus.

HUILES ET PEINTURES.

Huiles pour machines, Huiles de Lin, et Térébentine, Huile de Ricin (*Castor Oil*). Vernis pour meubles et Voitures. Huile de Charbon.

PEINTURES! PEINTURES! UNE GRANDE VARIETE!

Le meilleur choix de Faience et Porcelaines. Coutellerie de tous Prix!

Visitez cet établissement.

TURNER & BLEAU,
Coin des Avenues Tache et Provencher, St Boniface, Man

lan 15 4 86.

ALLEZ AU MEILLEUR MARCHE

CHEZ VERGE & D'AUTEUIL,

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES SECHES, HARDES-FAITES,

CHAUSSURES, Etc., Etc.

Vente extraordinaire pendant un mois, afin de reduire notre Immense Assortiment, avant l'arrivee des Marchandises d'Automne.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

N.B.—Le Département de Chaussures est à l'Enseigne de la Botte d'Or.

VERGE & D'AUTEUIL,
Avenue Provencher, St. Boniface.

PENSIONNAT
DE
SAINT-BONIFACE,
SOUS LA DIRECTION DES
RR. Sœurs de la Charité

Les religieuses qui dirigent ce pensionnat sous l'illustre patronage de Sa Grandeur Mgr Taché, Archevêque de Saint-Boniface, sont heureuses de profiter de la circonstance pour signaler à l'attention des familles et aux amis de l'éducation en général, les excellentes conditions de bien-être et de confort dans lesquelles elles se trouvent dans leur nouvel établissement.

Cet édifice ne le cède à aucun établissement du même genre en Canada ou ailleurs Salles spacieuses, bien éclairées et ventillées, classes confortables, dortoir magnifique, système de chauffage des plus améliorés, parfaite sécurité contre l'incendie, jardins et cours de recréation dans un site des plus salubres et des plus agréables, tels sont quelques-uns des principaux avantages offerts par le nouveau pensionnat.

On connait les cours suivis par les élèves des RR. SS. de la Charité du Couvent de Saint-Boniface, sous la haute direction de Monseigneur l'Archevêque Taché; ce cours comprend l'étude de la religion, les sciences usuelles et les arts d'agrément, et a reçu l'approbation des autorités les plus compétentes.

Admission des élèves sans aucun égard à leurs croyances religieuses; cependant, toutes sont tenues de se conformer extérieurement à la règle.

Le pensionnat de Saint-Boniface compte 37 années d'existence.

Bulletins de conduite et d'application envoyés aux parents.

L'année scolaire est de dix mois; deux mois sont payables d'avance.

Pension et enseignement des langues

française et anglaise	$10.00
Musique et usage des pianos	3.00
Dessin	1.00
Blanchissage	2.50
Lit complet	1.00
Droit d'entrée, (payable une seule fois)	5.00

Les élèves doivent être munies d'objets de toilette, d'un couteau, d'une fourchette, de cuillères et d'un gobelet, de serviettes de table, de linge de dessous en quantité suffisante surtout pour celles dont le blanchissage se fait dans l'institution.

Le costume strictement obligatoire, consiste en une robe de mérino noir, une collerette du même étoffe pour les sorties.

Avant de préparer ce costume les parents voudront bien prendre des renseignements au pensionnat.

Chaque élève doit être munie de deux voiles de net uni, un noir et un blanc.

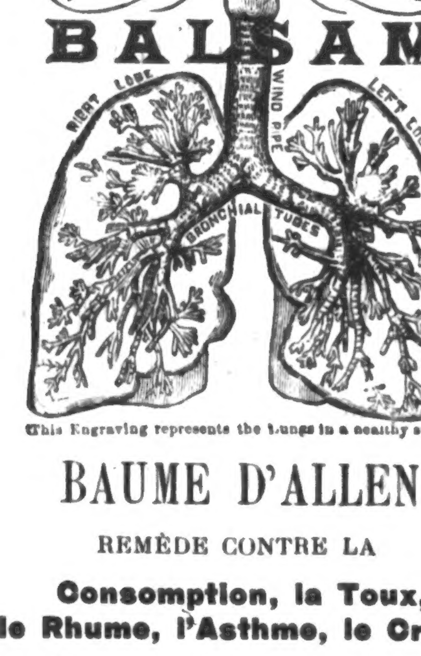
L'étoffe pour le costume ainsi que les effets de toilette, de dessin et d'ouvrage de goût peuvent être fournis par le pensionnat, paiement exigé d'avance.

Les livres et les lettres sont soumis à l'inspection de la directrice.

Excepté dans les cas de maladie grave ou pour des raisons incontrôlables, il n'est fait aucune déduction pour l'absence ou la sortie d'une élève avant la fin d'un terme.

Les élèves peuvent recevoir des visites le dimanche entre les offices religieux jusqu'à 5 heures et le jeudi de 1 heure à 5½ heures.

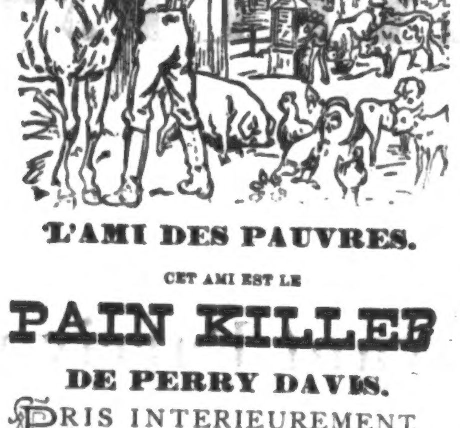
Il n'y a d'admis que les proches parents,



This Engraving represents the Lungs in a healthy state.

BAUME D'ALLEN
REMÈDE CONTRE LA
Consomption, la Toux, le Rhume, l'Asthme, le Croup

Et toutes les affections de la Gorge et des Poumons.
Il guérit la Consomption, quand tous les autres Remèdes ont échoué.
Recommandé par les Médecins, les Garde Malades, par tous ceux en un mot qui en ont fait usage.
Il n'a jamais échoué dans son action.
Il n'a pas d'égal comme expectorant.
Il ne saurait faire de mal même au plus faible enfant.
Il ne contient pas d'Opium.
Chaque Bouteille porte les Directions.
En vente chez tous les Pharmaciens.
6f 83, 1a



L'AMI DES PAUVRES.
CET AMI EST LE
PAIN KILLER
DE PERRY DAVIS.

PRIS INTERIEUREMENT, guerit la Dyssenterie, le Cholé la Diarrhée, les Crampes et les Douleurs d'Estomac, les maladies du Foie, la Dyspepsie, les Indigestions, les Rhumes Soudains, la Toux, etc.

EMPLOYÉ À L'EXTERIEUR, il guerit le Panaris, les Engelures, les Entorses, les Ulcères, les Brûlures, la Rhumatisme, le Neuralgies, les Douleurs dans les Membres et les Jointures, etc., etc.

En vente chez tous les Pharmaciens, **25c.** et **50c.** la Bouteille.
Prenez Garde aux Imitations.

RICHARD & CIE.,
MARCHANDS DE LIQUEURS
EN GROS ET EN DETAIL,
SONT DÉMÉNAGÉS DANS LE
Nouveau Bloc de Forrest
4ème porte au nord de leur ancien magasin,
No. 365, Rue Principale,
WINNIPEG,

avec un assortiment complet et des plus variés de tout ce qui se trouve ordinairement dans une maison de première classe comprenant les premières qualités de

VINS, EAUX-DE-VIE, WISKEYS, BIERES, CIGARES, Etc., Etc.,

A PRIX EXCESSIVEMENT REDUITS.

Leur CLUB WHISKEY n'est pas égale dans tout Winnipeg.
L'ENSEIGNE DE LA GROSSE BOUTEILLE a aussi été transportée au

No. 365, Rue Principale,
WINNIPEG.
RICHARD & CIE.
2m 6,11,84

APPEL
DES
RR. SS. DE LA CHARITE
DE
SAINT-BONIFACE
POUR LA
CONSTRUCTION
D'UN
Nouvel Hopital.

Tout le monde sait que l'hôpital actuel est bien insuffisant. Presque tous les jours les Sœurs directrices de l'établissement, ont à refuser des malades qui sollicitent leur admission. Si les Sœurs avaient le moyen de construire l'édifice projeté, elles s'estimeraient très-heureuses d'en faire les frais seules et de ne rien dire, mais ne pouvant pas subvenir à cette dépense, elles osent se flatter qu'elles ne paraitront pas indiscrètes en sollicitant l'aide de leurs amis.

Non-seulement l'édifice projeté est destiné au soin des malades, mais le besoin en est si urgent que de pressantes sollicitations ont pu seules déterminer les Sœurs à songer à cette constructien.

Monseigneur l'Archevêque en ayant donné l'autorisation, un bazar pourrait être préparé, ou des listes de souscriptions ouvertes, pour aider à bâtir.

Saint-Boniface, 19 Avril 1886.

EDWARD KELLY
Appareils de Chauffage à Vapeur et à

Ouvrages de Plombier et poseur de tuyaux à gaz.

No. 313, Rue Principale, Winnipeg, Man.,

Plans, Devis et Estimations fournis sur demande.

Tuyaux, Valves, Fournitures, Pompes, etc., toujours en mains.

Une visite est sollicitée.
1an.8.7.87.

PERSONNES ATTEINTES
DE DEBILITE NERVEUSE.

On accorde un essai loyal de trente jours de l'usage de la célèbre ceinture voltaïque du Dr. Dye avec l'application du suspensoire électrique, pour le soulagement rapide et la guérison permanente de la *débilité nerveuse*, perte de vitalité de force et de toutes sortes de douleurs. Aussi pour plusieurs autres maladies On garantit un recouvrement complet de santé, de vigueur et de force. On ne court aucun risque. On recevra franc de port une brochure illustrée sous enveloppe cachetée, en s'adressant à VOLTAIC BELT CO., MARSHALL, MICH. 6m. 141 86.

L'HUILE St JACOB
MARQUE DU COMMERCE



LE GRAND
REMÈDE ALLEMAND
POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciatique, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commercants De Medecines.

A. VOGELER & CIE.
Baltimore, Md., U. S. A.

SANTÉ POUR TOUS !!
PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY.
LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE de l'ESTOMAC et des INTESTINS

Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont auss inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Féminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme, Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway,

78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,

Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s, et 33s le Pot ou la Boite, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boite, s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, c'est de la falsification.

AVIS.
N. D. McDONALD & Cie.,
(Ci-devant de la Compagnie *American Plumbing Co.*)

viennent d'ouvrir une place d'affaire, au

No. 225 Rue Principale
VIS-A-VIS LA RUE SAINTE-MARIE, WINNIPEG,

où ils s'occuperont de tout ouvrage en

PLOMB ET D'APPAREIL DE CHAUFFAGE A LA VAPEUR

Ils sont prêts à recevoir et exécuter tous contrats et commandes qu'on voudra leur confier, tel que posage d'appareil de chauffage à eau chaude et à vapeur, tuyaux à gaz, ouvrage de plombier, etc.

Ouvriers de première classe pour tous les ouvrages.

Un assortiment considérable de

Tuyaux, Objets en Cuivre, etc., toujours en main.

M. McDONALD a posé des appareils de chauffage dans plusieurs des bâtisses les plus considérables de la Province et ils fonctionnent tous parfaitement.

Toujours à vendre aussi, et ceci s'adresser plus particulièrement aux cultivateurs,

POMPES A BRAS ET POMPES A DOUBLE ACTION.

Une visite est sollicitée.
1m. 10. 6. 86.

La Consomption
POSITIVEMENT GUÉRIE.

Toutes personnes atteintes de cette maladie désirant et être guéries devraient essayer LES CELEBRES POUDRES DU DR KISSNER CONTRE LA CONSOMPTION. Ces poudres sont la seule préparation counue qui guérisse la Consomption et toutes les maladies de la GORGE et des POUMONS; à la vérité, par la confiance que nous avons en elles, et aussi pour vous franc de port, une boîte gratis.

Nous n'exigeons pas votre argent que vous ne soyez parfaitement satisfaits de leurs pouvoirs curatifs. Si vous tenez à la vie ne differez pas d'essayer ces POUDRES, vu qu'elles vous guériront infailliblement.

Prix, pour une grande boîte $3, ou 4 boites pour $10, expédiées par tous les Etats-Unis ou le Canada, par la malle, sur reception de l'argent, adressez,

ASH & ROBBINS,
360 Fulton St., Brooklyn, N. Y
28 Décembre, 1882. 1y

Crédit Foncier Franco-Canadien.

Prêt sur Hypothèque pour cinq ou dix ans, sans fonds d'amortissement, et pour dix à vingt ans avec fonds d'amortissement. Taux de l'intérêt: pas plus que 8 par cent.

Le Fonds d'Amortissement s'applique au paiement de la dette et porte intérêt composé au taux payé par l'emprunteur.

Ce mode offre autant d'avantages aux municipalités et aux arrondissements d'ecole, qu'il en offre aux particuliers.

L'emprunteur peut payer sa dette quand bon lui semble pourvu qu'il paie à la Compagnie une indemnité de trois mois d'intérêt.

La Compagnie n'a pas de sous-agents.

En s'adressant au soussigné, l'on peut se procurer des circulaires en Français ou en Anglais, qui donnent toutes les informations requises.

J. ROYAL, AGENT,
Bureaux—Royal & Prud'homme,
Rue Principale, Winnipeg.
no 23 10 84.

Manufacture de Laine
DE MANITOBA,
A Saint-Boniface, Manitoba.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur d'informer le public qu'ils sont et seront toujours prêts à remplir toute commande pour LAINE, ETOFFES, FLANELLES, TRICOTAGES, CARDAGE en rouleaux et en pièce, 10 cents la livre.

Les ouvrages seront faits sous le plus court délai, et aux prix les plus réduits.

Les plus hauts prix du marché seront payés pour la laine.

L'on s'occupera aussi à casser le grain, et ce, à meilleur marché qu'ailleurs.

W. L. Tait & Cie.
1an 10 12 85.

AGENCE D'IMMEUBLES
CANADIENNE-FRANÇAISE DE MANITOBA.

Le soussigné informe le public qu'il a plusieurs milliers d'acres de terre à vendre dans les florissantes Paroisses de Saint-Boniface, Saint-Vital, Saint-Norbert, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pie, Saint-Joseph, Saint-Pierre, Saint-Malo, Sainte-Anne, Lorette, Saint-Charles, etc., etc., à des conditions très-faciles et à des prix très-modérés, et de plus, qu'il se charge de vendre à commission les terres que l'on voudra lui confier.

AUSSI PLUSIEURS TERRES A LOUER.
LOTS DE VILLE A VENDRE.
Correspondance sollicitée.

J. LECOMTE,
Saint-Boniface, Man.
Boîte No. 161, Saint-Boniface.
jno 12 3 85.



EN ROUTE
— POUR —
ONTARIO
— ET —
Tout L'EST

Achetez vos BILLETS viâ la CÉLÈBRE VOIE FERRÉE

ALBERT LEA ROUTE

Qui est devenue sans contredit, le CHEMIN LE PLUS POPULAIRE entre

St. Paul, Minneapolis et Chicago!

Les CHARS DE JOUR sont tres-confortables.

Des Chars Palais Dortoirs et Refectoires attaches a chaque convoi.

PAR CETTE ROUTE LES VOYAGEURS DE WINNIPEG ARRIVERONT A CHICAGO PLUS A BONNE HEURE QUE PAR AUCUNE AUTRE.

La voie traverse la région de l'Ouest qui produit le Blé et le Maïs par excellence; le paysage est incomparable. Raccordement avec les Gares de l'Union. Cent cinquante livres de baggage transportées gratis pour chaque billet. Taux des plus réduits.

Achetez des billets, des cartes, des indicateurs des Agents des billets des lignes qui se raccordent avec L'ALBERT LEA dans le Nord-Ouest, ou écrivez à

JOE. A. McCONNELL,
Agent des Passagers,
Minneapolis, Minn.

Ou à
S. F. BOYD,
Agent des Passagers,
Minneapolis, Minn.
jno 4.2,86



Poudre a Pate Victoria,
Vendue par
MM. F. LÉTOURNEAU et N. GERMAIN
Epiciers, de Saint-Boniface.

La plus Forte, la plus Pure, la plus Economique et la Meilleure sur le Marché. Boites de 8 et 16 onces; 20c. et 35c.; Plein poids. DEMANDEZ-LA A VOTRE EPICIER.

C. H. GIRDLESTONE,
Propriétaire de Moulin pour Moudre les Epices et Manufacturier de Vinaigsre.
1a 18,3, 86

ALLEZ CHEZ
J. G. MILLS et Cie.,

Nous vendrons 100 lbs. de Cassonnade Blanche pour $5.00, à ceux qui achèteront une boite de thé de 20 lbs. valant 50 cts. la lb.

Nous vendrons 50 lbs. de Cassonnade Blanche pour $2.50, à ceux qui achèteront une boite de thé de 10 lbs. valant 50 cts. la lb.

Nous vendrons 20 lbs. de Cassonnade Blanche pour $1.00 à ceux qui achèteront une boite de thé valant 50 cts. la lb.

Nous serons heureux d'envoyer des échantillons au Nord-Ouest à tous ceux qui nous en feront la demande.

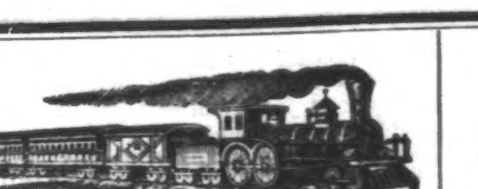
J. G. MILLS & Cie.,
MARCHANDS DE THÉS,
368, Rue Principale.
WINNIPEG.
1an 10. 6. 86.

JAMES PERRAULT,
TAILLEUR DE PIERRE, ENTREPRENEUR DE MONUMENTS FUNÈBRES, MAÇONNERIE, Etc.

M. Perrault exécutera sous les plus courts délais tout ouvrage en pierre qu'on voudra bien lui confier.

Adresse:—Avenue Taché, près de la résidence de M. W. L. Tait.

Bureau de Poste, Boîte 152,
1an 17 12 85 Saint-Boniface, Man



Chemin de fer Canadien du Pacifique
DIVISION OUEST
SERVICE DES CONVOIS.
CHANGEMENT D'HEURES.

A partir du 3 Janvier 1886, et jusqu'à nouvel ordre, le service des convois se fera comme suit:

Lisez en descendant. | Lisez en montant.

Allant vers l'Est — Départ.	Stations.	Allant vers l'Ouest — Arrivée.
† 6 15 p m	5 Winnipeg	† 8 10 a m
11 55 p m	Portage-du-Rat	2 18 a m
6 10 a m	Ignace	† 7 40 p m
† 9 15 a m	Savanne	4 23 p m
Arrivée		Départ
1 00 p m	2 Port-Arthur 3	†12 30 p m

Allant à l'Ouest. — Départ	Stations.	Allant à l'Est — Arrivée
†8 40 a m	2 Winnipeg 2	† 5 15 p m
11 10 a m	Portage-la-Prairie	2 35 p m
† 1 30 p m	Carberry	†11 45 a m
3 15 p m	Brandon	† 9 15 a m
4 45 p m	Virden	† 6 35 p m
5 33 p m	Elkhorn	5 44 a m
† 6 40 p m	Moosomin	† 4 35 a m
† 9 10 p m	Broadview	2 10 a m
1 30 a m	Qu'Appelle	11 10 p m
3 40 a m	Régina	9 30 p m
†6 25 a m a 15	Moose Jaw 5 1	†7 30 pm
†6 55 a m l 14	Moose Jaw 14 a	†7 00 pm
† 1 25 p m	Swift Current	†11 45 a m
6 55 p m	Maple Creek	5 40 a m
10 55 p m a 14	Medecine Hat 16 l	12 40 a m
11 35 p m l 11	Medecine Hat 13 a	†1 30 p m
† 7 05 a m	Gleichen	†4 10 p m
†10 35 a m a 8	Calgary 19 l	12 30 p m
12 01 p m l 10	Calgary 12 a	11 30 a m
† 4 25 p m a 10	Canmore 12 l	7 00 a m

Allant vers le Sud — Départ	Stations.	Allant vers le Nord — Arrivée
† 9 45 p m	1 Winnipeg	† 5 25 p m
12 15 p m	Dominion City	2 52 p m
Arrivée		Départ
†12 40 p m	Emerson 1	† 2 25 p m
Départ		Arrivée
8 15 a m	2 Winnipeg 2	†6 20 p m
11 00 a m	Morris	3 30 p m
†11 45 a m	Rosenfelt	†2 45 p m
Arrivée		Départ
12 45 p m	2 Gretna 2	1 45 p m
Départ		Arrivée
12 15 p m	2 Rosenfelt 2	†11 45 a m
2 10 p m	Morden	9 25 a m
Arrivée		Départ
4 30 p m	2 Manitou 2	7 45 a m

Allant Nord. — Départ	Stations.	Allant Sud. — Arrivée
4 00 p m	6 Winnipeg	† 9 30 a m
Arrivée		Départ
6 00 p m	Selkirk-Ouest 7	7 30 a m

Allant à l'Ouest. — Départ	Stations.	Allant à l'Est. — Arrivée
† 9 30 a m	6 Winnipeg	† 3 00 p m
10 30 a m	Stony Mountain	2 00 p m
Arrivée		Départ
10 55 a m	Stonewall 6	1 30 p m

Allant Sud-Ouest. — Départ	Stations.	Allant Nord-Est — Arrivée
†10 30 a m	9 Winnipeg	† 7 10 p m
11 40 a m	Headingly	6 15 p m
Arrivée		Départ
† 2 15 p m	Bout du chemin M'n S. W B 10	† 3 45 pm

† Stations où l'on peut manger.

1. Chaque jour. 2. Tous les jours excepté le dimanche. 3. Tous les jours excepté le mardi. 4. Tous les jours excepté le mercredi. 5. Tous les jours excepté le samedi. 6. Mardi, jeudi et samedi. 7. Lundi, mercredi et vendredi. 8. Dimanche et mercredi. 9. Lundi et mercredi. 10. Dimanche. 11. Mardi et samedi. 12. Lundi. 13. Mardi et jeudi. 14. Mardi, Vendredi et samedi. 15. Tous les jours excepté le lundi. 16. Dimanche, mardi et jeudi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Canmore d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Canmore d'après le temps moyen du Pacifique.

JOHN M. EGAN, Surint. Général. W. C. VANHORNE, Gérant Général.
ROBERT KERR, Agent Général des Passagers.
jno.18.12.84.

$500 de Récompense!

Nous paierons la somme ci dessus pour tous les cas de maladie du foie, dyspepsie maux de tête, indigestions et constipation que nous ne pourrons pas guérir avec les Pilules Végétales de West pour le Foie, lorsque les directions auront été suivies à la lettre. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles portent une enveloppe de sucre. Grandes boites contenant 30 pilules, 25 cents. En vente chez tous les pharmaciens. Défiez-vous des imitations et contrefaçons. Les pilules authentiques ne sont fabriquées que par John C. West et Cie. "Les Fabricants de Pilules." 81 et 83 King St. East, Toronto, Ontario. Petits paquets d'essai expédiés gratuitement par la malle sur réception d'un timbre de 3 cents.

En ventes chez W. J MITCHELL & CIE, Droguistes, Winnipeg, Manitoba.
28 Décembre, 1882. 1a.

Santé est Richesse.

Traitement des Nerfs et du Cerveau, du Dr E. C. West, spécifique garanti pour l'hystérie, le vertige, les convulsions, les transports, la névralgie, le mal de tête, la prostration nerveuse causée par l'usage des spiritueux ou du tabac, l'insomnie, la dépression mentale, le ramollissement du cerveau conduisant à la folie et par suite à la débilité et à la mort, la vieillesse prématurée. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre par boîte, ou six boites pour cinq piastres; expédition par la malle sur réception du prix. Nous garantissons que six boites guériront n'importe quel cas. Toute commande accompagnée de la somme de cinq piastres pour six boites sera remplie et nous y joindrons notre garantie écrite de remettre l'argent à l'acheteur si le remède ne le guérit pas.—John C. West et Cie., seuls propriétaires, Toronto, Ontario. En vente à Winnipeg, chez Rolls et Neelands, près du Bureau de Poste.

28 Decembre, 1882. 1a



STATISTIQUES VITALES
ENREGISTREMENT
De Naissances, Mariages et Sépultures.

LE Département de l'Agriculture et des Statistiques de Manitoba ayant décidé de faire strictement observer les dispositions de l'acte concernant l'enregistrement des naissances, mariages et sépultures, le Sous-Ministre, M. Acton Burrows, a émané des circulaires pour les Régistrateurs de division le clergé et les médecins, pratiquant par toute la province, attirant leur attention sur ces dispositions.

Comme la mise en force de l'acte exigera de la part des propriétaires, qu'action soit prise, le SOMMAIRE suivant DES PRINCIPALES FORMULES a été préparé:

Le Ministre de l'Agriculture et des Statistiques, comme Régistrateur Général, a le pouvoir de mettre l'acte en force.

REGISTRATEUR DE DIVISION

Chaque Municipalité, Cité et Ville incorporée est une division d'enregistrement, les Greffiers d'icelles étant des régistrateurs de division.

Des livres et des formes leur seront fournis par le Régistrateur Général—Ils devront être gardés en un lieu sûr pour faire les entrées tels que spécifié par l'acte, et le ou avant le quinze de Janvier et Juillet de chaque année, les Régistrateurs de Division enverront au Régistrateur Général les Régistres duement certifiés des naissances, mariages et sépultures des six derniers mois.

Ils auront droit de recevoir de leur municipalité un honoraire de six centins par chaque naissance, mariage et sépulture qu'ils enregistreront.

Ils seront passible d'une amende de $50 pour refus ou négligence à remplir leurs devoirs.

NAISSANCES.

Le père d'un enfant né dans cette Province, ou dans le cas de mort ou d'absence, la mère, ou dans le cas de la mort ou d'incapacité des deux parents, toute personne demeurant dans le même endroit que les parents, ou s'il n'y en a pas, alors l'occupant de la maison dans laquelle, à sa connaissance, tel enfant sera né, ou la sage-femme présente à la naissance, devra dans l'intervalle de trente jours de la date de telle naissance, donner avis au Régistrateur de division de la division, dans laquelle tel enfant sera né, donnant autant que possible les détails requis par le Régistrateur Général de temps en temps. Lesquels détails devront être entrés par le Régistrateur de Division dans son livre de régistres.

DEVOIRS DU CLERGÉ

Tout membre du clergé ou tout autre personne autorisée à marier, ou à faire des sépultures dans Manitoba, devra garder un régistre montrant le nom des personnes qu'il aura mariées ou qui seront mortes dans la division dont il aura charge et appartenant à sa congrégation.

Tout membre du clergé ou toute autre personne autorisée à célébrer des mariages, sera requis de faire rapport de chaque mariage qu'il aura célébré, au Régistrateur de la division dans laquelle le mariage aura été célébré, dans l'intervalle de quatre-vingt-dix jours, donnant tous les détails requis par la Cédule 'A' annexée à l'acte, et afin de l'aider à faire tel rapport, le Régistrateur de division de la division dans laquelle il demeure, lui remettra des formes en blanc contenant tous les détails requis.

Tout ministre ou toute autre personne faisant l'enterrement d'un corps sans avoir reçu un certificat signé du Régistrateur de la division dans laquelle la mortalité a eu lieu, que les détails de la mort ont été dûment enregistrés, devra faire un retour de telle mortalité en conformité de la Cédule "C" de l'acte, au Régistrateur de la division dans laquelle la mortalits a eu lieu, dans l'intervalle d'un mois après l'enterrement.

AVIS DE MORTALITÉ

L'occupant de la maison dans laquelle la mortalité a lieu, ou si l'occupant est la personne décédée, alors quelques-unes des personnes demeurant dans la maison dans laquelle la mortalité a eu lieu, ou si telle mortalité a eu lieu en dehors de la maison, alors une des personnes présentes à la mort ou ayant eu connaissance des circonstances qui ont pu l'amener, ou le Coroner qui aura fait l'enquête sur telle personne, devra, avant l'enterrement du corps, informer le Régistrateur de division de la division dans laquelle la mortalité a eu lieu, de telle mort, et lui donner au meilleur de sa connaissance les détails requis concernant telle mortalité, pour être enregistrés suivant la forme que fournit l'acte.

DEVOIRS DES MÉDECINS.

Tout médecin pratiquant, dûment qualifié, ayant assisté à la dernière maladie d'une personne devra, dans l'intervalle d'un mois après avoir eu connaissance de la mort de telle personne, transmettre au Régistrateur de division de la division dans laquelle la mortalité aura eu lieu, un certificat sous sa signature, expliquant la cause de la mort en conformité de la formule de la cédule E annexée à l'acte. Il sera du devoir de tout médecin pratiquant de faire demande de formules ou blanc au Régistrateur de division, à la réception du certificat que lui aura envoyé le médecin pratiquant il devra enregistrer la cause de la mort conformément aux faits établis par le certificat.

AMENDES.

Toute personne faisant un faux état sera passible d'une amende de $100, et des mesures sont aussi prises pour qu'une amende soit imposée aux personnes qui négligeront de se soumettre aux différentes dispositions de l'acte.

Winnipeg, 3 sept, 1885. Jno.

IMPRIMERIE
— DU —
JOURNAL "LE MANITOBA"

—:0:—

Nous executons sous le plus court delai

Toutes Commandes pour Impressions

DANS LES DEUX LANGUES

— TELLES QUE: —

CARTES D'AFFAIRES,
CARTES DE VISITES,
CARTES DE SOIRÉES,
PAN-CARTES,
CATALOGUES,
BROCHURES,
CIRCULAIRES,
ENTETES DE COMPTES,
MEMORANDUMS,
LETTRES FUNÉRAIRES,
ENVELOPPES,
PROGRAMMES,
PLACARDS, Etc., Etc.

— AUSSI —

—(o **TOUTES ESPECES DE** o)—

BLANCS et FORMULES

— A L'USAGE DES —

Corporations Municipales.

—:0:—

Toutes commandes envoyées par la malle recevra une attention immédiate en s'adressant à

La Cie Canadienne de Publicatton

SAINT-BONIFACE,

MANITOBA